

CONTRAT DE LOCATION

CAMPING MUNICIPAL LA RABINE **

Allée de la Rabine

44270 MACHECOUL

Tél. : 02 40 02 30 48

Portable : 06 08 49 22 88

E-mail : camprabine@wanadoo.fr www.camping-la-rabine.com

Classement : tourisme 131 emplacements

RC : 404 909 459 000 12

Entre le gestionnaire du Camping et le preneur soussigné, aux conditions générales stipulées au verso, la location d'un bungalow, d'une roulotte ou d'un mobil home aux dates ci après.

Mlle, Mme, Mr

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

PAYS.....TEL.....

E-mail.....

Nombre de personnes qui occuperont le bungalow, la roulotte ou le mobil home.....

Réserve ce jour un bungalow 5 places, une roulotte 4 places ou un mobil home 4 places

Ou un mobil home 6 places

Du samedi.....à partir de 16 H jusqu'à 20 H

Au samedi.....à 10 H au plus tard.

Ou duau(petit séjour)

Pour concrétiser ma réservation, je vous adresse...10 € pour les frais de dossier (petit séjour) et 15 € pour les frais dossier (semaine)

Ainsi que 25 % du total de ma location à titre d'arrhes, soit la somme de.....euros par chèque bancaire libellé à l'ordre du camping la Rabine.

Un exemplaire vous sera retourné en confirmation de votre réservation et de la disponibilité de la date demandée.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de paiement et de location, et m'engage à verser le solde soit.....euros le jour de mon arrivée. Passé cette date, ma réservation sera considérée comme annulée et j'encourrai les frais précisés dans les conditions générales que j'accepte.

A MACHECOUL, le

Signature du preneur
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

le gestionnaire

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

La présente location est consentie et acceptée aux closes et conditions ci-après, que le preneur s'engage à observer strictement.

1- La location se fait sur la période hebdomadaire, du samedi de 16 h à 20 h au samedi suivant, à 10 h au plus tard.

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter au bureau d'accueil, muni de son bon de réservation.

2- Le bungalow est en bois avec un toit en toile PVC (non chauffé). Sa superficie est de 25 m² + terrasse :
- chambre parent avec lit 140, chambre enfant avec 1 lit 80 + 2 lits superposés 80 (oreillers, couvertures alèses),

- espace salon cuisine : 1 bloc cuisine équipé d'un plan de travail en inox de 1.40 x 0.60 m intégrant 1 évier, 1 bac, 1 égouttoir, 1 réchaud gaz 2 feux, 1 micro onde, placards de rangement, 1 meuble de rangement dissimulant le cumulus

- cabine sanitaire moulée en résine de synthèse comprenant : 1 lavabo, 1 tablette, 1 miroir, 1 robinet mitigeur commun avec la douche, 1 receveur + pare-douche, 1 wc, 1 VMC

La roulotte est en bois. Sa superficie est de 23 m² + terrasse :

- chambre parent avec lit 140, chambre enfant avec 2 lits superposés 70 (oreillers, couvertures, alèses).

- séjour : banquette de séjour, étagère de rangement, tables de repas + chaises + convecteur

- cuisine en long : plaque gaz inox 4 feux, réfrigérateur 117 l, évier inox, tiroirs casseroles et nombreux rangements, placard du chauffe-eau aménagé en placard à balais, micro onde.

- salle d'eau avec douche et WC indépendant.

Les mobil homes ont 2 chambres, 1 WC et un cabinet de toilette avec douche. Ils sont tout équipés micro onde, cafetière, réchaud gaz et un convecteur
Avec terrasse.

3- Les frais de réservation s'élèvent à ...10.€. Ils ne sont ni déductibles, ni remboursables, même en cas d'annulation de réservation.

4- Une caution de 230 € sera exigée le jour de l'arrivée. Elle sera restituée sous huitaine sauf en cas de détériorations ou manquants. Une caution de 45 € pour le nettoyage final sera également exigée à l'arrivée. Elle sera restituée sous huitaine si le locatif est en parfait état de propreté le jour du départ.

5- Les arrhes, déductibles du montant des frais de séjour, s'élèvent à 25 % du montant de la location. Le solde est à régler le jour de l'arrivée (espèces, chèque bancaire, carte bancaire ou chèques vacances)

6- les animaux sont acceptés les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

7- Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

8- Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la raison.

Dans le cas d'une annulation de séjour, les arrhes sont perdues et la location est à nouveau disponible. Les annulations devront se faire obligatoirement par écrit.

Les locations sont conservées 24 heures suivant la date d'arrivée précise, passé ce délai, la location cesse d'être retenue.

.....
Chers clients, ces précisions sont nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions de votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un souvenir agréable.